



Neuilly Plaisance, le 30/05/ 2021

**Emmanuel MACRON**

Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 Paris, France  
**Courrier en AR**

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de la Santé,

Présidente d'une association de victimes de vaccins, je vous contacte concernant le passeport sanitaire. Au sein de notre association, de nombreuses personnes ont déjà été victimes de différents vaccins. Ayant déjà eu de fortes réactions à des vaccins, se faire vacciner avec les vaccins contre la Covid est particulièrement risqué.

Un de nos adhérents s'est fait vacciner avec le COMINARTY de PFIZER, a très mal réagi au vaccin et son état de santé s'est aggravé. Bien entendu, les médecins lui ont fortement déconseillé la seconde injection. Il n'est pas le seul dans ce cas-là.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe des personnes qui ne peuvent pas être vaccinées suite à certaines contre-indications.

D'autres encore pensent que le risque encouru de se faire vacciner est plus important que de ne pas le faire.

**Pour une victime de vaccin, c'est 100 % de risque, elle est non reconnue, reniée et abandonnée.**

**Qu'est-il prévu pour ces personnes ?**

**Un test PCR ?**

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a des risques importants avec ces derniers, puisque « de graves complications commencent à être décrites dans la littérature médicale depuis quelques semaines, notamment des brèches de l'étage antérieur de la base du crâne associées à un risque de méningite »<sup>1</sup>

On ne peut décemment pas obliger les personnes qui ne peuvent pas être vaccinées à faire des tests PCR régulièrement. Pourquoi d'ailleurs un test PCR ? Pourquoi ne pas utiliser un autotest ou un test salivaire ? Pour elles, il s'agit d'une double peine. Elles sont malades et en plus, les tests PCR sont risqués.

**Que préconisez-vous pour ces personnes qui ne doivent pas être écartées de toute vie sociale ?**

Dans l'attente d'une réponse à nos questions, je vous prie d'accepter, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le CA, Catherine Gaches

Présidente

Copie à l'HAS, au Ministère de la santé; au Premier Ministre, à la DGS, courrier rendu public sur notre site

---

<sup>1</sup> Communiqué de l'Académie de Médecine sur les tests PCR

---

Réseau des Victimes d'Accidents Vaccinaux

Association Loi 1901

N° SIREN : 41477382000033

6 rue du Général de Gaulle 93360 NEUILLY PLAISANCE **Portable : 06 45 45 63 26**

Site [www.revahb.fr](http://www.revahb.fr)

courriel : [asso.revav@orange.fr](mailto:asso.revav@orange.fr)